

Monsieur le DASEN, Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Cela fait tellement longtemps que nous ne nous sommes pas retrouvés dans une configuration de CAPD que c'est assez étrange...

Cette instance se réunit enfin, au mois de mai, pour pouvoir traiter des propositions de promotions suite aux rendez-vous de carrière qui ont eu lieu en 2019-2020. La crise sanitaire a empêché de nombreux entretiens l'an dernier. De nombreux collègues n'ont pu être visités qu'entre septembre et décembre mais cette CAPD aurait pu, selon nous, se tenir un peu plus tôt qu'au mois de mai. Nos collègues, qui ont parfois du mal à saisir les « rouages » des promotions sont, aujourd'hui, complètement perdus et ne savent plus s'ils doivent ou non attendre encore une réponse pour un « boost ».

L'avancement automatique a également connu du retard en début d'année. Ce retard est, a priori, lié à un problème informatique. C'est en tout cas ce qui nous a été dit... c'est quand même surprenant tous ces soucis informatiques dans notre Ministère ! Ceci étant et pour la première fois depuis quelques années, il n'y a pas eu le moindre bug pendant l'ouverture du serveur mouvement. C'est un fait suffisamment rare pour être signalé ! Trêve de plaisanterie, derrière les bugs et retards, il y a des collègues qui travaillent dur et sans relâche, dans des conditions extrêmement complexes depuis plus d'un an maintenant et qui se sentent méprisés. Le mot est fort mais c'est le ressenti réel de nos collègues, c'est ce qu'ils nous disent quotidiennement. Ils ont, pour la plupart, conscience du fait que leur hiérarchie directe n'est pas responsable de ce qu'ils subissent tous les jours mais les gesticulations et pitreries incessantes de notre ministre mettent les nerfs des enseignants à rude épreuve ! L'avantage c'est que cela a souvent permis de simplifier le dialogue avec des parents d'élèves qui nous disent, sourire aux lèvres « je vais regarder BFM, comme ça j'aurai les infos en même temps que vous ! » Comment peut-on en arriver à ce point ? C'est incroyable !

Les collègues se sentent également méprisés quand ils entendent le Président annoncer que la vaccination va leur être ouverte prioritairement mais que, dans les faits, ils ne sont pas prioritaires... pas plus que les autres en tout cas puisqu'à ce jour il faut avoir plus de 55 ans ou être personne à risque pour pouvoir être vacciné ! Quel mépris là encore et quelle incohérence ! Comment pouvoir espérer maintenir les écoles ouvertes pendant 10 semaines si la vaccination pour les personnels n'accélère pas ? L'Unsa Education s'est adressée au Président hier dans un courrier en demandant de manière très solennelle d'autoriser sans délai l'accès à la vaccination pour tous les personnels volontaires des écoles, des collèges, des lycées et des universités, des centres de loisirs, des structures éducatives, des centres accueillants les personnes en situation de handicap ainsi qu'à tous les travailleurs et toutes les travailleuses les plus exposés en raison de leur activité professionnelle, quel que soit leur âge. Nous espérons vivement pouvoir être rapidement entendu sur le sujet.